

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 25

Nachruf: Derron, Maurice-H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

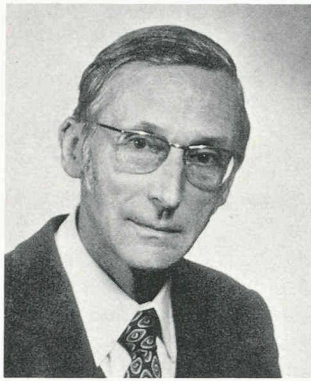
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécrologie

Maurice-H. Derron
(1912-1987)



Le professeur honoraire Maurice H.-Derron, ingénieur civil EPFL, est décédé subitement le 8 août 1987 après une courte maladie, au retour d'un séjour en France. Ainsi s'est éloignée de nos horizons terrestres une personnalité des plus distinguées dans l'art de construire et d'enseigner.

De très nombreuses personnalités, collègues et amis, se sont retrouvés le 12 août à Montoie pour exprimer leur sympathie et leur affection à M^{me} Derron et à sa famille et se sont associés à l'émouvant hommage du professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL :

Né le 13 juillet 1912 à Champex-audessus d'Orsières, originaire de Bas-Vully, dans le canton de Fribourg, et de Lausanne, Maurice Derron fait ses études à Lausanne et obtient en 1936 le diplôme d'ingénieur constructeur. L'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne lui décerne en plus le Prix Dommer qui récompense l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats au cours du cycle complet des études. La même année, il est engagé en qualité d'assistant au Laboratoire d'hydraulique de l'école pour la construction de modèles et pour les essais sur leur comportement. Sous la direction du professeur Alfred Stucky, il entreprend en particulier une étude théorique et expérimentale très fouillée sur l'échauffement des bétons lors de la prise du ciment.

Dès le printemps 1938, il entre au bureau d'ingénieurs du professeur Stucky où il collabore à des projets importants d'aménagements hydrauliques en Suisse et à l'étranger, contribuant ainsi au renom de l'école de Lausanne.

Parallèlement à ces activités, il est assistant en 1941 du professeur Léon Bolle, pour la statique, et du professeur Robert Mercier pour la mécanique. En 1943, il devient chef de travaux et chargé de cours de statique et de résistance des matériaux.

Pour remplacer le professeur Bolle, malheureusement décédé en pleine activité, le Conseil d'Etat du canton de Vaud nomme en 1952 Maurice Derron professeur extraordinaire de statique et de résistance des matériaux à l'EPFL. Il est promu à l'ordinariat en 1963.

Les anciens élèves du professeur Maurice Derron, ingénieurs et architectes, savent la part prépondérante qu'il a prise dans leur formation, assurant la liaison entre les sciences exactes et l'art de la construction, grâce à une démarche précise et rigoureuse permettant une représentation claire des intentions du constructeur. Ses anciens élèves sont nombreux à se souvenir avec quel tact et quel dévouement leur professeur a su aplanir les difficultés personnelles qui avaient surgi pendant leurs études.

Ce qu'ils ignorent peut-être, et la modestie du professeur Maurice Derron en est sans doute la cause, c'est le rôle important qu'il a joué dans la vie de l'école et du Département de génie civil. En effet, dans les nombreuses commissions, assemblées, conseils et groupes de travail, la voix du professeur Maurice Derron ne s'élevait pas à la légère, ni de manière tonitruante. Mais elle savait remettre les choses calmement en place, et proposer des solutions concrètes et pertinentes. La formation de l'ingénieur et sa place dans la société ont trouvé en lui un défenseur convaincu et convaincant.

Après sa retraite de professeur en 1979, il a poursuivi avec passion ses activités d'ingénieur-conseil au bureau Stucky et ses recherches sur les effets des séismes dans les bâtiments et les ouvrages d'art.

L'EPFL lui a décerné le titre de professeur honoraire en reconnaissance de son inlassable activité dans la formation des ingénieurs et des architectes en statique et résistance des matériaux, dans son rôle de conseiller auprès des étudiants et dans la bonne marche du Département de génie civil où sa compétence, son dévouement et ses qualités humaines exemplaires ont été hautement appréciés.

La finesse, l'engagement pour des causes justes et les hautes compétences de mon cher collègue Maurice Derron me resteront toujours en mémoire. A sa veuve et à ses parents, j'adresse au nom de l'EPFL et de moi-même l'expression de notre profonde tristesse et de notre très affectueuse sympathie.

Suivre l'itinéraire professionnel de Maurice Derron nous amène, en parcourant l'Europe et l'Afrique du Nord, à revivre cette importante période de réalisation d'aménagements hydro-électriques et de grands barrages auxquels il a apporté son concours de 1937 à 1947, comme ingénieur d'étude au bureau du professeur Alfred Stucky. Il a à son actif le calcul des contreforts du barrage à voûtes multiples de Beni-Bahdel en Algérie, les projets généraux de plusieurs barrages (barrage-poids d'Ermal au Portugal, barrages-évidés de Limberg I en Autriche et de Ceira au Portugal, barrages-voûtes de Chatelot et de Moiry en Suisse), les projets de transformation et de construction de plusieurs usines hydro-électriques en rivière sur l'Areuse.

De 1948 à 1953, il assume la direction de ce bureau et mène à bien les projets d'exécution de divers ouvrages : les barrages en rivière de Belver sur le Tage et de Penide sur le Rio Cavado au Portugal, le

barrage à contreforts de Pracana au Portugal, les barrages-voûtes de Limberg II en Autriche.

Il poursuit des recherches expérimentales et théoriques approfondies sur la thermique des bétons et met au point une technologie rationnelle du système de réfrigération artificielle des bétons en grande masse des barrages de Mauvoisin, Grande Dixence, Moiry et Luzzone en Suisse. Ses travaux font encore autorité à l'heure actuelle.

Pionnier dans le domaine de la surveillance des barrages, il définit les types d'appareils de mesure le mieux adaptés à l'observation des phénomènes physiques et mécaniques se développant au sein des barrages de Mauvoisin et de Grande Dixence. Enfin, il établit les projets d'exécution de chambre d'équilibre des aménagements de Lavey et de Nendaz-Grande Dixence.

Dès 1953, il poursuit son activité à titre de conseiller scientifique permanent et de partenaire du bureau Stucky, ingénieurs-conseils.

Par ailleurs, il entreprend sous sa seule responsabilité de nombreuses études et travaux dans les domaines les plus variés. Il assume la direction générale des travaux d'aménagement des Forces Motrices de Conches. Il établit les projets d'exécution des centrales hydro-électriques du Rappental, de Fiesch et de l'aménagement du Binntal en Valais. Il élabore des projets généraux de canaux de navigation, du Rhône au Rhin à travers la Suisse et sur la Reuss, de même qu'un projet de port fluvial à Echandens. Il réalise plusieurs ponts d'autoroute en béton précontraint et le pont d'accès à l'usine hydro-électrique d'Ernen, sans citer tant d'autres ouvrages auxquels il a été associé.

Animé par l'esprit de service qui lui est coutumier, il accepte en 1978 de prendre encore en main les études et la direction des travaux de l'aménagement de l'Aboyeu à Collonges, en Valais. Au moment où l'on commence à rechercher l'exploitation de toutes les ressources du pays, il réalise à temps une petite centrale hydro-électrique à haute chute (880 m) qui est exemplaire à tous points de vue.

A maintes reprises, il est sollicité pour des expertises de bâtiments, auprès des tribunaux, et comme arbitre auprès de la Chambre de commerce internationale de Paris.

Dès le début de son activité, Maurice Derron perçoit l'importance des organisations professionnelles et adhère à la SIA.

Ses bonnes connaissances linguistiques et son goût inné du concept clair et du mot juste (qui devrait être une préoccupation majeure de tout étudiant) l'amènent à participer aux travaux de la Commission des traductions en langue française.

Ses nombreuses publications le font connaître en Suisse et à l'étranger. Il fait partie de la Commission Hummler pour l'étude de la relève des cadres scientifiques et techniques. La SIA le dé-

lègue auprès de la Conférence des sociétés d'ingénieurs d'Europe et des Etats-Unis (EUSEC) sur la formation des ingénieurs. Il prend part à de nombreux congrès internationaux en particulier ceux de la Commission des grands barrages. Enfin, il est membre du groupe suisse du Génie parasismique et de l'Association internationale des ponts et charpentes.

Doué d'une énergie et d'une capacité de travail peu communes, Maurice Derron a toujours su consacrer une part royale aux relations humaines. Dès le début de ses études, il entre à la société d'étudiants Stella dont la devise « Amitié-Travail » répond à ses aspirations en lançant le défi de réserver à l'amitié la première place. Il avait une haute conception de l'ingénieur et l'exprima de manière remarquable en 1947, dans un exposé au titre évocateur « Mes amis les ingénieurs » à l'occasion du centenaire de Stella. Par sa grande compétence et la générosité de ses sentiments, le professeur Maurice Derron a créé des liens inaltérables avec tous ceux qui l'ont connu et auxquels il a, sans cesse, donné le meilleur de lui-même.

Son souvenir restera vivant dans le cœur de chacun.

Quel privilège de pouvoir terminer ma carrière avec un camarade d'études de grande valeur, stélien par surcroît, auquel j'ai toujours pu dire pendant cinquante-cinq ans : C'est mon ami et c'est mon maître.

Roger Pernet

Hommage de la Commission SIA des traductions

C'est avec une très grande tristesse que les membres de la Commission SIA des traductions en langue française ont appris le décès inopiné de leur collègue et ami, le professeur Maurice-H. Derron.

Membre de cette commission pratiquement dès sa fondation, Maurice Derron en était devenu en quelque sorte le *spiritus rector*, la faisant bénéficier de son esprit de finesse, de son savoir considérable et de sa très précieuse expérience. Avec une méticulosité rigoureuse, mais exempte de toute pédanterie, il n'avait de cesse de trouver le mot et les expressions propres à rendre le plus exactement et le plus clairement possible les idées des auteurs des normes.

Grâce à sa courtoisie extrême et à sa grande affabilité, Maurice Derron s'attirait rapidement respect et estime de la part de tous ceux qui avaient le privilège de travailler avec lui. Sa modestie et ses manières simples allaient droit au cœur de ceux qui le connaissaient et qui, très vite, le considéraient comme un ami.

Notre collègue et ami Maurice Derron laissera un grand vide au sein de la commission ; nous garderons de lui un souvenir lumineux.

Nous désirons exprimer ici à M^{me} Derron et à toute sa famille nos très sincères sentiments de sympathie.